

## **Antisemitismusbericht des SIG und der GRA für die deutsch- und die italienischsprachige Schweiz**

**Ausgabe 2010**

## **Rapport sur l'antisémitisme de la FSCI et de la GRA pour la Suisse allemande et italienne**

**Edition 2010**

## Préface

La Fédération Suisse des Communautés Israélites (FSCI) et la Fondation contre le racisme et l'antisémitisme GRA luttent toutes deux contre la discrimination de minorités en s'engageant, par ailleurs, activement pour la prévention du racisme et de l'antisémitisme. Cette année, pour la première fois, la FSCI et la GRA publient conjointement le rapport sur l'antisémitisme. Ce dernier s'adresse aux médias, enseignants, personnes engagées sur le plan politique, organes spécialisés et autres milieux concernés.

Le rapport sur l'antisémitisme a pour objectif, non seulement d'informer le grand public sur les évolutions actuelles en Suisse, mais aussi d'expliquer l'histoire, les formes et la toile de fond d'actes antisémites et de servir d'outil à la prévention. Même si l'antisémitisme en Suisse n'a pas la même ampleur que dans d'autres pays et à une autre époque, certaines personnes sont victimes régulièrement, ici aussi, de gestes d'animosité et de rejet en raison de leur appartenance à la communauté juive. Les actes antisémites en Suisse restent souvent discrets et se produisent généralement dans un contexte privé. Pendant de nombreuses années, l'antisémitisme fut quasiment tabou. Or, aujourd'hui, il semble devenir de nouveau acceptable et s'observe à nouveau au grand jour.

Une accumulation d'actes antisémites se constate souvent à la suite d'escalades de violence au Proche-Orient. De surcroît, l'antisémitisme perpétré par l'extrême droite qui propage des propos diffamatoires contre les Juifs pour des raisons de « race », n'a toujours pas cessé. Une polarisation croissante se fait remarquer dans des partis politiques et auprès de citoyens. Ceci mène certains milieux à faire preuve d'une propension accrue à discriminer les minorités, stigmatisées en boucs émissaires.

Le présent rapport recense les actes antisémites commis en 2010 en Suisse alémanique et en Suisse italienne, en parallèle à une analyse et à une mise en contexte politique et sociétale. La CICAD publiant un rapport sur l'antisémitisme spécifique à la Suisse romande, les incidents en Romandie ne figurent pas ici.

Dans un article de fond, l'historien helvétique Zsolt Keller décrit l'historique de la lutte contre l'antisémitisme en Suisse. La coopération entre la FSCI et la GRA vise à fournir une image représentative et étayée de l'antisémitisme en Suisse, en réunissant les données dans le présent rapport. Les deux organisations souhaitent non seulement fournir des chiffres et statistiques, mais surtout dessiner un tableau transparent des tendances sociétales, en observant l'évolution sur le plan qualitatif et quantitatif. Un tel travail contribuera à poser les fondations pour une analyse systématique et la mise en place de mesures de prévention ciblées contre l'antisémitisme.

Ronnie Bernheim, président de la GRA  
Sabine Simkhovitch-Dreyfus, vice-présidente de la FSCI



## Brève histoire de la lutte contre l'antisémitisme en Suisse

par Zsolt Keller

L'antisémitisme fut et demeure une réalité sociopolitique également en Suisse. Des ressentiments, des injures, des actes antisémites sont recensés dans divers domaines sociaux, politiques et économiques. Le judaïsme suisse s'est toujours efforcé de se protéger contre les attaques antisémites. Cette défense du judaïsme s'est faite en s'appuyant sur un concept appelé, jusque dans la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle, «Abwehr und Aufklärung».

### Le concept d'«Abwehr und Aufklärung»

La lutte menée contre l'antisémitisme entraîne la réaction politique et juridique des communautés juives confrontées aux menaces concrètes. Celle-ci se concrétise par l'«Abwehr». Pour répondre aux dangers, il fallait avoir accès rapidement à l'information et être en mesure de coordonner la défense. L'«Aufklärung», c'est-à-dire le travail d'explication et d'information, qui va de pair avec la lutte contre l'antisémitisme, permettait de rectifier les faits, de contextualiser, et de confronter la situation concrète avec son propre point de vue. Des juristes et des personnes ayant suivi une formation dans le journalisme assumaient ce travail.

«Aufklärung», qui veut dire éclairer, est aussi un terme qui désigne les Lumières. Dans ce sens, il peut également être compris comme une démarche préventive et permanente. Il relève d'un idéal anthropologique misant sur la vertu de la raison humaine et des Lumières européennes. Ainsi, l'antisémitisme se définit-il comme le produit d'un grave malentendu entre la communauté juive et son environnement non-juif. Moyennant un travail d'explication rationnel, le judaïsme considérait possible de lever ce malentendu et, ce faisant, de se débarrasser aussi de l'antisémitisme. Les personnes chargées de ce travail d'explication étaient des intellectuels ayant reçu une formation théologique, des rabbins en particulier, qui disposaient (et disposent) des connaissances (spéciales) indispensables à cette fin. Cette conception atteignit ses limites dès l'instant où des antisémites «érudits» et «raisonnables» se jetèrent dans l'action. Au début des années 1930, en particulier, des hommes politiques et des intellectuels éminents soutenaient l'antisémitisme propagé par les mouvements de renouveau frontistes, alors actifs en Suisse. Ce cadre théorique permettait aussi d'expliquer les agissements antisémites qui prenaient des formes violentes, initiées par des personnes rustres: dans la plupart des cas, ceux-ci étaient le fait d'individus, peu cultivés, de sexe masculin que les élites éclairées et détentrices du pouvoir allaient se charger de faire cesser.

### Le temps de la menace (1933–1945)

La menace nazie, de plus en plus ressentie entre 1933 et 1945, contraignit la communauté juive à renforcer sa lutte contre l'antisémitisme. Submergée par le grand nombre d'attaques virulentes nécessitant une réaction, elle a dû reléguer le travail d'explication au second plan,. Au début, seuls des particuliers décidèrent d'intenter une action juridique; ils portaient plainte personnellement et allaient en justice afin de faire interdire les attaques. Mais les tribunaux suisses se montraient réticents et hésitants à admettre que l'antisémitisme devait être considéré comme un acte punissable. Les accusations débouchèrent sur une condamnation symbolique dans quelques cas – par exemple, lors du procès contre la diffusion du pamphlet antisémite *Les protocoles des sages de Sion*. Sinon, rien de plus.

Organisées en comités régionaux chargés de la lutte contre l'antisémitisme, les communautés juives de Suisse répertoriaient les courants judéophobes qui se manifestaient dans la sphère politique et dans la presse et essayaient de mettre un terme à leurs agissements. En 1936, la Fédération suisse des communautés israélites créa une agence de presse, la «Juna» (Jüdische Nachrichten), chargée de surveiller la presse et d'intervenir auprès des rédactions en cas de manquements. Le responsable de l'agence, Benjamin Sagalowitz, rédigeait et diffusait aussi un bulletin relevant les actes antisémites commis en Suisse et à l'étranger. Pour échapper à la censure, Sagalowitz évitait tout commentaire et jugement de valeur.

L'antisémitisme suisse, répandu dans plusieurs organismes politiques et parmi les autorités au milieu des années 1940, était feutré. Ambivalent, il ne se présentait pas ouvertement comme antisémite. Par exemple, une motion politique importante, déposée au Parlement zurichois demanda l'introduction d'un impôt sur les rapatriés, mais elle s'en prenait en fait aux réfugiés dans le canton de Zurich. Elle ne visait pas explicitement les «juifs», mais dénonçait les «planqués». Le slogan recueillit beaucoup d'échos dans la population et prit une connotation antisémite. Cette forme d'antisémitisme paralysait à double titre les communautés juives: si elles commençaient à se défendre, elles craignaient d'attiser l'antisémitisme qui se lisait «entre les lignes», contribuant à le faire apparaître au grand jour. Si elles ignoraient les accusations, elles prêtaient le flanc à la critique, de favoriser le développement d'un mouvement dangereux, car les accusations pouvaient servir de tremplin à des groupements ouvertement antisémites.

## L'après-guerre

Pour le judaïsme suisse, l'avenir s'annonçait incertain en 1945. L'antisémitisme n'avait de loin pas disparu. Les communautés juives s'attendaient même au renforcement des tendances judéophobes à la fin de la guerre. Elles percevaient et interprétaient les événements de manière diamétralement opposée à celle de leur environnement. Alors que les responsables de la FSCI ne cessaient d'attirer l'attention sur le sort des persécutés, les six millions de victimes de la Shoah et sur l'antisémitisme inhérent à ces faits, le public ne prêtait guère une grande attention aux souffrances engendrées par les persécutions nazies. La Shoah était perçue comme un phénomène allemand. La Suisse, qui ne s'était pas compromise en ces années de crise sans précédent, n'y était pour rien. De surcroît, quiconque critiquait l'attitude de la Suisse officielle dans l'immédiat après-guerre pouvait voir ses propos être considéré comme déplacé. L'imprudent était soupçonné de faire preuve d'«ingratitude».

La FSCI déployait sa lutte contre l'antisémitisme selon deux axes principaux: d'une part, elle tenta d'obtenir l'introduction d'une mesure pénale contre l'antisémitisme, sous la forme d'un article de loi condamnant l'atteinte à l'honneur collectif. Pour obtenir satisfaction, la FSCI envoyait des requêtes au Conseil fédéral ou au Ministère public de la Confédération, et entretenait de nombreux contacts avec des parlementaires et des hauts fonctionnaires de l'administration fédérale.

Mais après la guerre, les autorités judiciaires refusèrent catégoriquement de poursuivre pénalement les incidents antisémites. Le Ministère public ne voulait pas créer de précédent, au moment où il s'efforçait d'abroger les dispositions d'exception liées aux pleins pouvoirs dont le Conseil fédéral avait été investi pendant la guerre. Le Ministère public considérait que les antisémites et leur antisémitisme relevaient de la pathologie et que la «question juive» était toujours d'actualité, même après la guerre. L'ordonnance sur la protection de la démocratie, une mesure d'urgence édictée en 1938 qui prévoyait aussi une répression des propos racistes, fut levée en 1947, et la protection qu'elle garantissait, même si elle n'avait jamais été appliquée, fut abrogée. Les efforts déployés par la FSCI entre 1949 et 1950, pour pénaliser les propos antisémites et qualifier les actes antisémites d'offense collective, lors de la révision partielle du Code pénal suisse, échouèrent à cause de la résistance de milieux politiques de presque tous les bords, qui craignaient une limitation massive de la liberté d'opinion et de presse garantie par la Constitution. Le Conseil fédéral céda, et abandonna les revendications de la FSCI. Les Juifs de Suisse restèrent exposés sans protection aux attaques antisémites provenant de l'intérieur du pays, jusqu'à l'introduction de la norme pénale contre le racisme, en 1995.

L'arrêté fédéral du 29 décembre 1948, visant la propagande subversive, protégea en revanche les Juifs contre les pamphlets émanant de l'étranger. Grâce à la création de l'Etat d'Israël, le judaïsme obtint davantage de poids sur le plan du droit international. Soucieuses de préserver les relations politiques et économiques entre la Suisse et Israël, les autorités fédérales prirent des mesures contre les envois postaux de matériel antisémite en provenance de l'étranger. De plus, l'Association Suisse-Israël, fondée en décembre 1957, était en mesure de s'opposer à l'antisémitisme parce qu'elle avait gagné l'adhésion de personnalités politiques importantes.

Dans sa lutte contre l'antisémitisme, un second axe fut privilégié par la FSCI, également mis en œuvre en 1945. Quelques figures marquantes du judaïsme suisse cherchèrent une réponse institutionnelle à la judéophobie véhiculée par le christianisme et encouragèrent la fondation d'une communauté de travail judéo-chrétienne, en avril 1946. Cet organisme commença par publier des articles remarqués contre les tendances antisémites qui s'exprimaient dans la presse et l'espace politique suisse, un travail rendu possible grâce à la collaboration avec l'agence de presse juive «Juna». Le temps passant, des dissensions apparurent au sujet de l'orientation de cette communauté de travail, et son action devint plus théologique. Elle perdit de sa force de frappe politique qui avait caractérisé ses débuts. Mais en organisant des visites guidées de synagogues, des cours dans les universités populaires, et en mettant sur pied des voyages d'études en Israël, la communauté de travail judéo-chrétienne continua à fournir un travail d'information et d'explication essentiel. Elle fit connaître la culture et l'histoire juives à plus large échelle.

Le boom économique des années 1950 et la mentalité du «laisser-faire» favorisèrent durablement l'acceptation politique des communautés juives. Dans les décennies qui suivirent, les communautés juives réussirent à s'opposer directement aux tendances antisémites et à les combattre avec succès, à visage découvert dans l'espace public. La communauté de travail judéo-chrétienne et la FSCI restèrent des alliés indéfectibles.

Au cours des années 1970, en particulier, une transformation de l'antisémitisme se constate. Les attaques prennent la forme de l'antisionisme. L'Etat d'Israël, jusqu'alors objet de perceptions positives, devient la cible de projections négatives. L'évolution politique en Israël et l'opinion internationale induisent une forme inédite d'antisémitisme en Suisse aussi. La défense du judaïsme doit prendre de nouvelles formes. Les communautés juives mettent en place un nouveau mode de coordination.

### **Coup d'œil sur la situation actuelle**

La défense du judaïsme et la lutte contre l'antisémitisme («Abwehr und Aufklärung») est désormais prise en charge par un Département qui s'appelle «Prévention et information». Le concept n'a pas changé, mais l'éventail des actions et des interventions s'est élargi. Le débat controversé sur les biens en déshérence restés en Suisse, qui a pris une tournure très émotionnelle, ainsi que la désignation de la commission Bergier pour élucider l'action de la Suisse pendant la deuxième guerre mondiale ont changé la donne à double titre. D'une part, la population a eu connaissance de l'antisémitisme sévissant en Suisse; une prise de conscience positive, même si sa portée à long terme est loin d'être assurée. Depuis lors,- phénomène réjouissant -, toutes sortes d'outils pédagogiques équilibrés, relatant l'histoire des survivants et le rôle de la Suisse ont été élaborés. D'autre part, le débat sur la deuxième guerre mondiale a aussi fait remonter des ressentiments antisémites qui ont ainsi gagné une certaine respectabilité.

La vigilance reste de mise: la FSCI, l'association faîtière des communautés juives de Suisse, comprend un bureau d'annonces et de conseils lors d'incidents antisémites. Les instances juives de plusieurs communautés s'entretiennent régulièrement avec des responsables des médias, des pédagogues et des personnalités politiques. Autre aspect de la lutte contre l'antisémitisme: la FSCI coopère avec la Coordination Intercommunautaire Contre l'Antisémitisme et la Diffamation» (CICAD) en Suisse romande et avec la GRA. La GRA est une fondation contre le racisme et l'antisémitisme. Le GRA et la Société pour les minorités en Suisse (GMS) qui lui est proche combattent toutes les formes de marginalisation raciste, ethnique et religieuse. Pour la GRA, l'antisémitisme est une forme spécifique de racisme. L'association fait un travail d'information et essaie de sensibiliser la population aux mécanismes de l'exclusion à l'aide d'outils pédagogiques.

La FSCI elle-même, actionne toutes sortes de leviers pour que les gens puissent s'informer sur l'histoire et la culture du judaïsme suisse, elle organise des conférences, publie des feuilles d'information (factsheets) et des livres.

L'antisémitisme n'a pas disparu. La défense du judaïsme menée par les communautés juives et leurs partenaires s'est diversifiée, elle est devenue plus créative et affirmée.

# **Rapport sur l'antisémitisme de la FSCI et de la GRA pour la Suisse allemande et italienne**

## **1. Introduction**

Le service d'enregistrement des actes antisémites de la Fédération Suisse des Communautés Israélites (FSCI) collecte et enregistre les incidents antisémites en Suisse alémanique et en Suisse italienne. Il prend en compte à la fois les actes publiquement connus et ceux qui sont signalés à la FSCI. La Fondation GRA contre le racisme et l'antisémitisme recense les actes publiquement connus et ceux qui ont été signalés à l'échelle de toute la Suisse et les publie depuis 1992 dans la chronologie GRA.<sup>1</sup> Le présent rapport recense l'ensemble des actes collectés par la FSCI et la GRA qui se sont produits en Suisse alémanique et en Suisse italienne. Les incidents de Suisse romande figurent dans le rapport sur la situation de l'antisémitisme en Suisse romande de la CICAD (Coordination intercommunautaire contre l'antisémitisme et la diffamation).

**Au cours de l'année considérée, 28 actes antisémites ont été signalés à la FSCI et à la GRA. Par ailleurs, la FSCI et la GRA ont recensé 6 incidents rendus publics. Au total, en 2010, 34 incidents de nature antisémite ont donc été enregistrés. Ils se répartissent en 16 actes sérieux et 18 actes préoccupants et indicateurs.**

### **1.1. Antisémitisme: histoire, formes, définition**

Dès l'Antiquité, la communauté juive était considérée comme une menace et les Juifs étaient exclus et persécutés par l'Empire romain. Plus tard, l'animosité des chrétiens envers les Juifs fut, entre autres, justifiée par la responsabilité présumée des Juifs dans la mort de Jésus. Au Moyen Age, les Juifs étaient également discriminés en Suisse et ils n'avaient pas le droit d'exercer la plupart des métiers artisanaux. Les Juifs étaient accusés d'être à l'origine des épidémies de peste, ce qui leur valait régulièrement d'être pourchassés et boutés hors du pays. Pendant très longtemps, les Juifs en Suisse avaient seulement le droit d'habiter dans les villages argoviens d'Endingen et de Lengnau. Il faudra attendre la révision partielle de la Constitution fédérale en 1866 pour qu'ils accèdent à la liberté d'établissement et puissent jouir de l'intégralité des droits civiques.

La forme la plus radicale jamais adoptée par l'antisémitisme fut l'exclusion et la persécution des Juifs en Europe organisée méthodiquement par les nazis, qui culmina dans la collecte, la déportation et l'éradication de masse des Juifs organisée à échelle industrielle. La haine des Juifs s'est visiblement accrue au cours des années menant à la seconde guerre mondiale, pour atteindre son effroyable apogée dans l'assassinat systématique de près de six millions de Juifs – l'Holocauste.

Or, la fin de la seconde guerre mondiale n'a pas mis un terme à l'antisémitisme. De nos jours, même en Suisse, des relents d'exclusion de la communauté juive prévalent, marqués par des préjugés tenaces, même s'ils se font généralement entendre dans des cercles privés. En temps de crise économique et dès qu'un nouveau conflit éclate au Proche-Orient, on constate une recrudescence des actes de nature antisémite qui vont se manifester plus fréquemment et davantage sous l'œil du grand public.

Les sentiments d'antisémitisme et de haine des Juifs ont différentes origines et se manifestent de diverses manières. Le négationnisme, qui est le déni de l'holocauste, est l'une de ces formes. Depuis 1995, à côté d'autres délits à caractère raciste, il est interdit en vertu de l'article 261bis du Code pénal suisse, plus connu sous le nom de norme pénale contre les symboles racistes. Une autre forme d'antisémitisme est la contestation par certains du droit d'autodétermination du peuple juif et ainsi de son droit d'avoir son propre Etat.

Or, les critiques adressées à Israël ne sont pas forcément antisémites. Elles le deviennent, par exemple, lorsqu'elles ne concernent pas Israël en tant qu'Etat ou la politique menée par cet Etat, mais quand elles sont associées à des préjugés faisant des Juifs des agresseurs et laissant place à des stéréotypes antisémites. Par conséquent, seules les déclarations diffamatoires sur Israël ou actes de

---

<sup>1</sup> <http://chronologie.gra.ch/>

cette nature en association avec le Proche-Orient contenant des éléments à caractère antisémite sont recensées dans le présent rapport.

Aujourd'hui comme hier, il subsiste des formes d'antisémitisme propagées par l'extrême droite qui dénigrent les Juifs en raison de leurs caractéristiques « raciales ».

Différentes définitions de l'antisémitisme sont employées par les chercheurs. A notre avis, les principaux critères sont adéquatement et succinctement résumés par la définition suivante :

*« L'antisémitisme est un concept latent durable de convictions défavorables aux Juifs en tant que collectif. Il se manifeste individuellement dans les opinions et culturellement sous forme de mythes, d'idéologies, de folklore et de symbolisme. Dans les actes, il se traduit par la discrimination sociale ou légale des Juifs et la mobilisation politique à leur encontre ainsi que le recours à la force collective ou étatique. Ces actes visent à la marginalisation, la persécution ou l'assassinat des Juifs ou aboutissent à ces résultats.<sup>2</sup> »*

## 1.2. Méthode de collecte

La FSCI et la GRA saisissent dans une banque de données les incidents de nature antisémite en Suisse qui leur ont été signalés ou dont ils ont publiquement connaissance. Les deux organisations ne procèdent pas elles-mêmes à la recherche active d'incidents.<sup>3</sup> L'authenticité de tous les incidents signalés est vérifiée avant d'être documentée. Le rapport sur l'antisémitisme recense également les actes antisémites, qui – par ex. en raison de l'absence du caractère public, – ne sont pas sanctionnés sur le plan pénal. La CICAD à Genève saisit indépendamment de la FSCI et de la GRA les actes antisémites en Suisse romande et publie chaque année son propre rapport sur la situation de l'antisémitisme pour cette région.<sup>4</sup>

## 2. Aperçu statistique: types d'actes antisémites / degré de gravité

Chaque incident fait l'objet d'une classification par catégories et par degré de gravité.

### 2.1 Classification selon le type d'actes:

Dans le cadre de la classification des incidents, chaque cas particulier est respectivement attribué à une seule catégorie. Les cas susceptibles d'entrer dans plusieurs catégories sont répertoriés dans la catégorie la plus pertinente.

### 2.2 Classification selon le degré de gravité<sup>5</sup>:

**Actes graves:** atteintes à l'intégrité des gens ou des biens. Typiquement: agression, harcèlement, bousculade, menaces ciblées, désacralisation ou profanation, incendies ou destruction de bâtiments (par ex. de synagogues ou d'écoles juives), intrusion (par ex. dans des synagogues).

**Actes sérieux:** atteintes à la sensibilité des personnes et aux biens. Typiquement: courriers, insultes et injures, graffitis ciblés.

**Actes préoccupants et indicateurs:** typiquement: graffitis non ciblés, propos antisémites divers, y compris ceux disséminés sur Internet.

---

<sup>2</sup> Helen Fein, Dimensions of Antisemitism: Attitudes, Collective Accusations and Actions, in: H. Fein, The Persisting Question, Berlin und New York 1987, 67 -

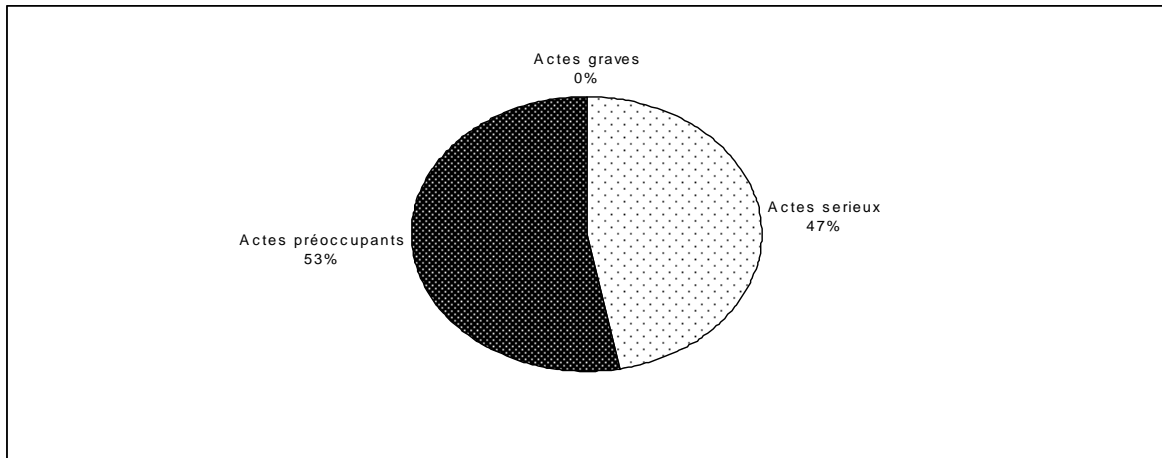
<sup>3</sup> A la différence de la FSCI et de la GRA, la CICAD procède à la recherche active d'actes antisémites en Suisse romande, en particulier sur Internet.

<sup>4</sup> [www.cicad.ch](http://www.cicad.ch)

<sup>5</sup> Cette classification a été reprise depuis la parution du rapport sur la situation de l'antisémitisme de la CICAD, afin de faciliter l'évaluation à l'échelle de l'ensemble de la Suisse.

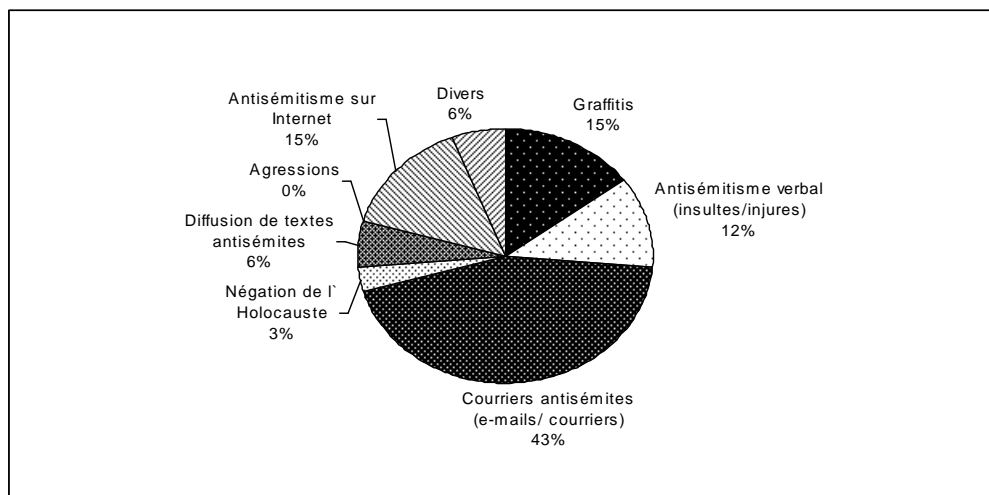
### Classifications selon le degré de gravité

Actes graves:	0
Actes sérieux:	16
Actes préoccupants:	18
<b>Total:</b>	<b>34</b>



### Classification selon le type d'incident

Graffitis	5
Antisémitisme verbal (insultes/injures)	4
Courriers antisémites (e-mails/courriers)	15
Négation de l'holocauste	1
Diffusion d'écrits à caractère antisémite	2
Agressions	0
Antisémitisme sur Internet	5
Divers	2
<b>Total:</b>	<b>34</b>



### 3. Analyse

Au cours de l'année concernée 2010, le service d'enregistrement des actes antisémites de la FSCI et de la GRA a recensé 35 actes antisémites en Suisse alémanique et en Suisse italienne.<sup>6</sup> Cela représente une hausse de près de 25 %, par rapport aux chiffres publiés par la FSCI, au cours des deux années précédentes (2009: 28 actes, 2008: 21 actes). Or, à travers le monde et en Romandie aussi, le nombre d'actes antisémites s'est inscrit en baisse en 2010, par rapport à l'année précédente; on peut donc supposer que la hausse du nombre d'actes signalés à la FSCI s'explique par la notoriété accrue du service d'enregistrement de la FSCI, de sorte que davantage de cas ont été signalés.

Un peu moins de la moitié des actes recensés en 2010 (15) était des e-mails ou des courriers à caractère antisémite adressés à la FSCI, aux communautés juives ou à des personnes juives.

Après l'intervention de l'armée israélienne contre la « flottille pour Gaza » fin mai/début juin 2010, on a constaté une recrudescence du nombre d'incidents de nature antisémite en Suisse.

La multiplication d'actes à caractère antisémite sur cette période indique toutefois que le conflit palestinien-israélien continue de jouer un rôle de soupape dans la haine contre les Juifs. En 2010, au total 12 actes ont été recensés présentant un lien avec les événements et/ou l'actualité au Proche-Orient, mais qui sont clairement de nature antisémite. A l'instar du rapport sur l'antisémitisme de la FSCI pour 2009, cela correspond à un bon tiers des actes. Dans les courriers et e-mails, les Juifs sont la cible d'un flot de diffamations et de menaces : c'est ainsi qu'un e-mail adressé à la Communauté israélite de Zurich [*Israelitische Cultusgemeinde Zürich* (ICZ)], prévient qu' «une troisième guerre mondiale éclatera un jour» qui permettra à un «nouveau Hitler de vous anéantir une bonne fois pour toutes, sales Juifs! Votre existence n'a absolument aucune justification.» Dans un appel anonyme adressé à l'ICZ, un inconnu a ainsi déclaré: «Malheureusement, Hitler n'en a pas éliminé assez d'entre vous.» Il exprime, par ailleurs, son «espoir», qu'une «nouvelle SS et NSDAP marchent sur Israël pour vous exterminer.»

Un acte sérieux s'est produit en janvier 2010 à Sigriswil : le «Sigriswiler Anzeiger» a publié deux articles parsemés de préjugés antisémites typiques.

En 2010, la FSCI et la GRA n'ont recensé que cinq cas de déclarations antisémites sur Internet. Ce chiffre, somme toute très faible par rapport à la Suisse romande, s'explique par le fait que ni la GRA, ni la FSCI n'effectuent de recherches actives d'énoncés antisémites sur Internet, mais se sont contentés de recenser des cas ayant été signalés. Eu égard à la Romandie, où la CICAD recherche activement des déclarations antisémites sur Internet, et après les premières expériences de suivi des

<sup>6</sup> La CICAD a recensé au total 104 actes en 2010. Ce chiffre, très élevé par rapport à la situation en Suisse alémanique, s'explique par le fait que la CICAD procède elle-même à la recherche active d'actes. La grande majorité des 104 actes sont des déclarations à caractère antisémite sur Internet. En 2010, la CICAD a enregistré 0 acte grave, 5 actes sérieux et 99 actes préoccupants.

activités sur Internet effectuées par la FSCI en 2011, il apparaît clairement qu'en Suisse alémanique, les déclarations à caractère antisémite font également florès sur la toile.

Les cinq premiers mois de l'année 2011 ne dessinent fondamentalement aucune nouvelle tendance. Le nombre d'actes antisémites correspond plus au moins aux chiffres de l'année précédente.

---

## 4. Synthèse des incidents en 2010

### **Sigriswil, 22 janvier 2010**

Dans le «Sigriswiler Anzeiger» des 22 et 29/01/2010 paraissent deux parties d'un texte intitulé «Agenda 21». Celui-ci contient de nombreux passages antisémites, se référant au «Protocole des sages de Sion». L'auteur considère, entre autres, que «le sionisme, c'est-à-dire tous les Juifs de la planète, ont organisé le vol systématique de certains pays riches comme l'Allemagne, la Suisse, l'Autriche et d'autres Etats». La Fédération suisse des communautés israélites (FSCI) dépose plainte pour infraction à la norme pénale sur la discrimination raciale. Le 21 octobre 2010, l'auteur est condamné à une amende pécuniaire avec sursis (racisme verbal/sérieux).

### **Boutique en ligne PSN, 8 février 2010\***

Le site Web du PSN (Parti des Suisses Nationalistes) propose des t-shirts avec des motifs faisant référence de façon négative au judaïsme et diffusant des propos racistes, comme par exemple un t-shirt «100 % pas casher» ou un drapeau américain contenant l'étoile de David et le slogan «pas d'argent pour USraël » (antisémitisme sur Internet/préoccupant)

### **Bâle, 23 février 2010: graffitis antisémites à la bibliothèque universitaire \***

Le journal «Blick am Abend» fait état de griffonnages antisémites dans les toilettes de la bibliothèque universitaire. «Mort et haine aux Juifs» et «grippe porcine = sionisme» ont été inscrits sur les murs des WC. Le porte-parole de la bibliothèque universitaire explique dans le «Blick am Abend» que quelqu'un aurait déjà distribué des dépliants antisémites dans la salle de lecture (griffonnages/préoccupant).

### **Courrier des lecteurs contenant des préjugés antisémites dans le «Zofinger Tagblatt», 19 mars 2010\***

Dans un courrier des lecteurs paru dans le «Zofinger Tagblatt», l'auteur critique Israël et parle, entre autres, du pouvoir des Juifs américains dans les banques et dans l'économie qui sont responsables du désastre au Proche Orient» (divers/préoccupant).

### **Zurich, 6 avril 2010**

Le 06 avril 2010, la Communauté Juive Libérale de Zurich reçoit deux fois le même courrier électronique antisémite, intitulé «les ennemis parmi nous», émanant de deux expéditeurs différents. Les Juifs y sont l'objet d'insultes et de propos diffamatoires virulents. Ils seraient responsables au même titre de la «criminalité des politiques corrompus, du mélange des races». L'e-mail conclut sur l'allégation qu'il n'existe «qu'une seule race élue», à savoir la «race nordico-aryenne», ce qui laisse supposer que l'auteur serait issu des milieux de l'extrême droite (courrier antisémite/préoccupant).

### **Zurich, 6 avril 2010**

La FSCI reçoit un courrier antisémite. L'auteur y écrit que «les sionistes [auraient] infiltré tous les organes du pouvoir», qu'«on va les exterminer, comme un fléau, car ils en sont un. (...) Qu'ils soient maudits pour toute l'éternité ainsi que leur descendance» (courrier antisémite/sérieux).

### **Zurich, 12 avril 2010**

La FSCI reçoit un courrier antisémite par fax. L'auteur y énumère toute une liste de préjugés antisémites et écrit que «la race juive [contrôle] la presse, la télévision et le cinéma» ainsi que «toute l'industrie de l'armement occidentale», permettant «aux Juifs d'infiltrer le monde de la finance et les postes clés du pouvoir» (courrier antisémite/préoccupant).

### **Canton d'Argovie, 30 avril 2010**

Dans la nuit du vendredi 30 avril au samedi 1<sup>er</sup> mai, la maison d'une femme juive est pour la cinquième fois depuis 2009 vandalisée par des graffitis, sous la forme de l'étoile de David et du slogan «Judens raus» (*les Juifs dehors*). La femme informe aussitôt la police et dépose plainte contre X (graffitis/sérieux).

### **Bienne, mai 2010**

Une personnalité biennoise reçoit de nouveau des courriers haineux et antisémites. L'auteur s'y réfère, entre autres, à la flottille pour Gaza et demande à ce que pour chaque victime de la flottille, «100000 salauds de Juifs-Israéliens-sionistes crèvent». Il poursuit en regrettant qu'il n'existe «ô comble du malheur, plus de fours libérateurs» ni de «chambres fort utiles» (courrier antisémite/sérieux).

### **Début juin 2010**

Suite à l'assaut contre la flottille pour Gaza par la marine israélienne, la FSCI reçoit les courriers antisémites suivants:

- Un auteur de Rütli écrit dans un courrier électronique: «Prenez vos affaires et dégagez. Nous ne voulons plus de gens comme vous chez nous en Suisse» (courrier antisémite/sérieux).
- Une autre personne écrit dans un e-mail: «Il y a quelques années encore, j'avais de la compassion pour les Juifs et Israël. (...) Aujourd'hui, je hais ce peuple» (courrier antisémite/préoccupant).
- Le 1<sup>er</sup> juin, l'ambassade israélienne à Berne reçoit un fax de la même personne, ayant déjà envoyé des courriers antisémites le 6 avril à l'ambassade israélienne et à la FSCI. Cet antisémite notoire écrit que «les sionistes ont infiltré tous les organes du pouvoir» et que «l'on va les exterminer, comme un fléau, car ils en sont un. (...) Qu'ils soient maudits pour toute l'éternité ainsi que leur descendance». Le fax comporte un pictogramme montrant un bonhomme schématisé qui jette l'étoile de David à la poubelle. Sur le pictogramme figure le slogan «Stop USraël» (courrier antisémite/sérieux).
- La communauté israélite de Zurich est également harcelée d'e-mails et reçoit un appel téléphonique anonyme. Dans un mail, un homme prévient qu'«une troisième guerre mondiale éclatera un jour» qui permettra à un «nouveau Hitler de vous anéantir une bonne fois pour toutes, sales Juifs! Au vu de vos actes, votre existence n'a absolument aucune justification» (courrier antisémite/sérieux).
- Dans son appel anonyme, un homme se dit d'abord être un «ami d'Israël» pour ensuite proférer les propos suivants: «Malheureusement, Hitler n'en a pas éliminé assez d'entre vous». Il exprime son «espoir» qu'une nouvelle «SS et NSDAP marchent sur Israël pour vous exterminer» (antisémitisme verbal/sérieux).

### **Zurich, 4 juin 2010**

Le 4 juin, une manifestation anti-israélienne se déroule à Zurich. Un groupe de Juifs orthodoxes qui passe à côté par hasard est bousculé au bord de la foule par des manifestants turcs brandissant des drapeaux palestiniens et se fait traiter de «Juifs de merde» (atteinte à l'intégrité corporelle, antisémitisme verbal/sérieux).

### **Évionnaz/Rüschlikon, 6 juin 2010**

Suite à son courrier de lecteur publié le 3 juin 2010 dans le «Blick», une personne de confession juive reçoit un courrier grossièrement antisémite de la part d'un certain Fritz Gurtner de Rüschlikon. Cependant, des recherches révèlent que ce nom est probablement inventé. Monsieur Gurtner y écrit qu'il faudrait «gazer le gouvernement israélien ainsi que la branche la plus militariste de l'armée» ou «mieux encore, les laisser crever dans la misère, comme le font les sales Juifs avec les Palestiniens depuis des années» (courrier antisémite/sérieux).

### **Lugano, 17 juin 2010**

Un mur à côté du bâtiment principal de l'Université de Lugano est tagué d'un graffiti antisémite (amalgame entre l'étoile de David et la croix gammée) (graffitis/préoccupant).

### **Zurich, juin 2010**

A Zurich, plusieurs personnes de confession juive sont régulièrement insultées sur leur chemin vers la synagogue par un couple parlant le haut-allemand qui les traite de «sales Juifs» (antisémitisme verbal/sérieux).

### **Antisémitisme sur le site Web de la télévision suisse, juin 2010**

Sur le forum du site Web de la télévision suisse, un usager écrit qu'aux Etats-Unis, depuis longtemps, il n'y a «pas de président sans l'aval et l'argent du lobby juif.» Les Juifs, ou plutôt «le lobby juif», sont présentés comme étant les dirigeants secrets du monde. Les lecteurs du site peuvent soit approuver les commentaires, soit les rejeter. Cette contribution à caractère antisémite trouve un écho favorable: 21 lecteurs l'approuvent, 6 la rejettent (antisémitisme sur Internet/préoccupant).

### **Berthoud, 30 juillet 2010\***

Une personne privée dépose plainte contre les auteurs de deux commentaires dans le livre d'or de la Helvetische Jugend en raison de déclarations telles que: «Les Juifs - ennemis des races européennes, ennemis héréditaires, mercenaires du diable. Les Juifs sont un peuple de bâtards.» Quelques semaines plus tard, le site de la Helvetische Jugend disparaît de la toile (antisémitisme sur Internet/préoccupant).

### **Canton d'Argovie, août/septembre 2010**

La voiture d'une femme de confession juive est griffonnée par des inconnus: «Etrangers et Juifs dehors» (graffitis/sérieux).

Le 10 septembre, des inconnus gravent une étoile de David sur le véhicule de cette femme (griffonnages/sérieux).

#### **Blog antisémite, 15 septembre 2010**

La page consacrée aux blogs de Google comporte un blog antisémite où figurent, entre autres, les noms de Suisses de confession juive (antisémitisme sur Internet/préoccupant).

#### **Stans, septembre 2010\***

Lors d'une soirée à une date non précisée, des activistes d'extrême droite se retrouvent pour commémorer les massacres perpétrés par les Français. Un orateur inconnu (pseudonyme Randolph) s'exprime sur les «conséquences de l'échec de l'insurrection sur le temps présent». Il est en effet convaincu qu'il existe des «élus » qui tiennent tous les fils en leurs mains. Les hommes politiques ne seraient que leurs marionnettes.» Ou encore: «On dit que certaines de ces personnes présentent un organe proéminent particulièrement grand.» (Il fait allusion aux « Juifs ») (divers/préoccupant).

#### **Courrier antisémite, 3 octobre 2010**

Dans un e-mail antisémite adressé au secrétariat de la FSCI et à d'autres destinataires avec l'objet «Les Juifs puissants quittent le Titanic Obama, le mouvement sioniste qui a déjà infiltré l'ensemble des gouvernements, loges, groupes médiatiques et associations», est dénigré, représentant la plus grande menace pour la paix mondiale. Le rédacteur de l'e-mail écrit que les protocoles des sages de Sion «continuent d'être accusés de falsifications, alors que de nombreux points se sont curieusement accomplis» (courrier antisémite/préoccupant).

#### **Courrier antisémite, 8 octobre 2010**

Un mail adressé au secrétariat de la FSCI comporte les propos suivants: «On devrait vous éliminer tous autant que vous êtes, les Israéliens, vu votre stratégie d'implantation de nouvelles colonies. Un bon Israélien est un Israélien mort» (courrier antisémite/sérieux).

#### **Zurich, 8 octobre 2010**

Deux Juifs orthodoxes sont dépassés par une voiture à Zurich près de la place Goldbrunnenplatz. L'un des occupants du véhicule leur adresse un «Heil Hitler» (antisémitisme verbal/préoccupant).

#### **Lucerne, 20 octobre 2010\***

Une maison d'édition à Weggis organise une conférence sur le thème «Révisionnisme et holocaustisme – arrière plan d'une dispute de l'époque». Dans son intervention, qui est également publiée sur le blog de la maison d'édition, l'éditeur affirme: «J'en suis décidément venu à la conclusion qu'en tous cas, on ne peut pas prouver l'holocauste» (négaration de l'holocauste/préoccupant).

#### **Bienne, 22 et 23 novembre 2010**

Une personnalité biennoise de confession juive reçoit deux courriers empreints de l'antisémitisme le plus vil. Le premier courrier n'a pas d'expéditeur, le deuxième est signé sous le pseudonyme Charly Brown, Granges. Ils présentent tous deux de grandes similitudes avec les courriers antisémites que cette personne avait reçus en mai 2010. Les courriers contiennent des déclarations telles que «Malheureusement, il n'a pas été accordé au Grand Führer Adolf Hitler de liquider tous ces sales-saboteurs-voleurs» (courriers antisémites/sérieux).

#### **Zurich, le 15 décembre 2010**

La Communauté Juive Libérale de Zurich reçoit un courrier antisémite anonyme, où figure, entre autres, le propos suivant: «Il est également bien connu que le Juif veut toujours *le beurre et l'argent du beurre*» (courrier antisémite/préoccupant).

#### **Herisau, décembre 2010**

Des tracts propageant des propos antisémites sont distribués dans les boîtes aux lettres de Herisau en décembre. Le contenu de ces tracts consiste à nier l'holocauste, glorifier Hitler et à dénigrer et insulter les Juifs de la manière la plus vile possible. Ils répertorient d'ailleurs plusieurs sites Web présentant un contenu à caractère antisémite et révisionniste (diffusion d'écrits à caractère antisémite/préoccupant).

#### **Commentaire de lecteur à caractère antisémite portant sur un article du *SonntagsBlick* sur *Blick online*, décembre 2010**

Le «SonntagsBlick» publie un article intitulé «Les juifs corrigent l'UDC». L'article paraît également sur Internet et suscite de nombreux commentaires. Malgré leur contenu antisémite, de nombreux commentaires n'ont pas été censurés par le «SonntagsBlick». Il en va ainsi de la contribution d'une lectrice de Lucerne : «Il n'y a aucune autre communauté religieuse qui ait autant de pouvoir et de relations que les Juifs. Sinon, comment pourrait-on expliquer que des routes soient barrées. Que des peuples soient réprimés et réduits en esclavage durant des années sans que personne n'ose dire quelque chose. Qui se réfère à l'histoire à chaque occasion? Ceux qui ont

eux-mêmes commis assez de crimes. Mais personne n'ose s'y opposer ou dire quelque chose» (antisémitisme sur Internet/préoccupant).

Les incidents marqués d'un astérisque (\*) sont issus de la chronologie «Le racisme en Suisse 2010», cf. <http://chronologie.gra.ch/>

Herausgeberin:  
Schweizerischer Israelitischer Gemeindebund (SIG)  
Postfach 2105, 8027 Zürich  
Internet: [www.swissjews.ch](http://www.swissjews.ch)

Stiftung gegen Rassismus und Antisemitismus (GRA)  
Postfach, 8027 Zürich  
Internet: [www.gra.ch](http://www.gra.ch)

Edition:  
Fédération suisse des communautés israélites (FSCI)  
Case postale 2105, 8027 Zurich  
Internet: [www.swissjews.ch](http://www.swissjews.ch)

Fondation contre le racisme et l'antisémitisme (GRA)  
Case postale, 8027 Zurich  
Internet: [www.gra.ch](http://www.gra.ch)